



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Jeudi 14 novembre 2024 à 10 h 15

Siège de la Communauté métropolitaine de Montréal
1801, avenue McGill College, bureau 1010
Montréal (Québec) H3A 2N4

Une période de questions est prévue pour le public au début de l'assemblée. Les personnes désirant poser des questions doivent soit se présenter 15 minutes avant le début de l'assemblée ou soit transmettre leur question par courriel à l'adresse : secretariat@cmm.qc.ca, et ce, au plus tard le 12 novembre 2024 à 15 h 00, en plus de confirmer leur présence au moins 15 minutes avant le début de l'assemblée.

Période de questions des citoyens

Présentation

- Plan métropolitain d'aménagement et de développement (10 minutes)

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 septembre 2024

3. Milieux de vie durables et prospères

- 3.1. Stratégie métropolitaine en itinérance
- 3.2. Dérogation à la Politique de financement de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
- 3.3. Nominations des administrateurs aux conseils d'administration :
 - Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
 - Réseau de transport métropolitain (Exo)

4. Trésorerie, approvisionnement et ressources matérielles

- 4.1. Liste de contrats déposée en vertu de l'article 47.1 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*
- 4.2. Modification du texte du Régime de retraite des employés de la Communauté
- 4.3. Règlement numéro 2024-118 décrétant un emprunt aux fins du remboursement par la Communauté de la contribution de base versée par les municipalités



5. Commentaires / Rapports / Demandes

- 5.1. Présidents des commissions
- 5.2. Membres du conseil
- 5.3. Directeur général

6. Levée de la séance
